



# HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 25 mars 2020

### **Coronavirus : Point de situation relatif au rapatriement des non-résidents**

Depuis hier soir, les départs de trois vols internationaux ont permis à plus de 800 personnes non-résidentes de quitter le territoire polynésien, dont 600 passagers en partance pour la métropole.

Au total, ce sont plus de 2600 personnes qui ont pu quitter la Polynésie française entre le vendredi 20 mars et aujourd'hui.

Le dispositif à l'aéroport a été renforcé par les forces de l'ordre (Gendarmerie nationale et Police aux frontières) et les personnels d'ADT afin de fluidifier la gestion des passagers tout en assurant le respect des gestes barrières.

Pendant l'enregistrement des vols internationaux, une zone est dédiée à l'accueil des personnes détenant un billet confirmé et une seconde zone permettra aux autres passagers d'obtenir et de s'inscrire sur une liste d'attente auprès des trois compagnies françaises.

Depuis le début de la crise, la coordination entre les services de l'Etat, les équipes du Ministère du tourisme et la compagnie d'Air Tahiti a permis d'organiser un véritable pont aérien pour ramener sur Tahiti 2500 personnes en vacances dans les îles.

Les compagnies aériennes, les personnels d'ADT et les services du Pays et de l'Etat se sont fortement mobilisés pour faciliter le retour des derniers passagers.

Un dernier vol international (Air France) est prévu le vendredi 27 mars.

Comme l'a indiqué le Premier ministre Edouard Philippe, l'Etat veillera « à maintenir la continuité des transports entre l'Hexagone et nos Outre-mer, mais dans des conditions très strictes ». La ministre des outre-mer Annick Girardin a également indiqué n'avoir pas souhaité fermer les aéroports pour permettre notamment l'acheminement des médicaments, du fret, et permettre aux hommes et aux femmes de venir renforcer les équipes dans les territoires d'outre-mer.

### ADOPTÉZ LES MESURES BARRIÈRES POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LE COVID-19



### **Cabinet Bureau de la communication interministérielle**

Tél. : (689) 40 46 85 63 – Port. : (689) 89 43 00 31  
Mél : [communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

BP 115 – 98713 Papeete  
Avenue Pouvana'a a Oopa